

Gal Bertrand B, étudiant en deuxième cycle

Comment et pourquoi avez-vous entamé des études de Droit canonique ? Qu'est-ce que cela vous a-t-il apporté ?

J'ai suivi des études de Droit canonique pour acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les personnes qui se lancent dans la douloureuse aventure de la demande de nullité de leur mariage.



C'est un lieu de souffrance où un laïc peut jouer bénévolement un authentique rôle pastoral, en écoutant ces personnes et en les accompagnants dans des démarches qui permettront de connaître la Vérité sur l'échec conjugal qu'elles ont vécu.

Le Droit canonique permet d'apporter toutes les garanties juridiques pour que cette vérité apparaisse, dans le respect des droits des personnes concernées.

En vidéos

Retrouvez les témoignages en vidéos sur notre chaîne [YouTube](#)

À lire aussi

[\[Image placeholder\]](#)

Raphaëlle, engagée dans ICP Com Challenge

[\[Image placeholder\]](#)

Victoire et Oscar, engagés à la Fédé

[\[Image placeholder\]](#)

Portrait de Charlotte Bertin, présidente du MUN ICP

INFORMATION PARCOURSUP

Nous sommes navrés des dysfonctionnements qui persistent. N'hésitez pas à vous reconnecter régulièrement sur la plateforme ; les mises à jour de Parcoursup continuent et nous sommes en contact régulier avec le ministère

Vous pouvez par ailleurs nous contacter en message privé sur les réseaux sociaux ou par mail :

- **s.bounzeki@icp.fr** pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- **m.six@icp.fr** pour la licence de droit et la licence de sciences sociales et économiques

Pensez bien à préciser votre nom dans le corps de votre message.

Notre équipe est à votre écoute.